

REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE

Compte-rendu de la réunion publique de restitution du projet

Le 11 avril 2019 – 19h30



Une trentaine de personnes ont assisté à la réunion publique à l'école primaire Voltaire.

En présence de :

- Gaylord Le Chequer, Adjoint délégué à l'aménagement durable, à l'urbanisme, aux grands projets et aux espaces publics ;
- Tania Assouline, Adjointe déléguée à la démocratie locale et à la vie des quartiers ;
- Dominique Attia, Elue du quartier bas Montreuil – République ;
- Bassirou Barry, Elu du quartier bas Montreuil – République ;
- Amandine Vermersch, Chef de projet, Service Aménagement et Mobilité Durable, Direction Espace public et Mobilité ;
- Knut Pinto Delas, responsable du service Aménagement et Mobilité Durable
- Jean-Marc Gaulier et Hugo Deloncle, paysagistes d'Urbicus, Maître d'œuvre du projet d'aménagement d'espace public ;
- Léa Denecker, Aurélie Bouton et Léa Claverie, Ville Ouverte, en charge de la concertation.

> Le diaporama de présentation de la réunion publique est téléchargeable à cette adresse :

<http://www.montreuil.fr/grands-projets/renouvellement-du-bas-montreuil/place-de-la-republique/>

Mot d'introduction des élus

Gaylord Le Chequer : L'histoire de ce projet a commencé fin 2014 au moment où la municipalité a décidé de répondre à la situation de sur-occupation de la place de la République liée notamment au manque d'espaces verts dans le Bas Montreuil. Au lieu de missionner directement un cabinet de paysagistes ou d'architectes, nous nous sommes donnés deux ans pour travailler avec vous. Ce travail s'est découpé en plusieurs temps. D'abord, un temps de diagnostic pour déterminer ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré. Nous avons pris le temps de voir comment la place vit, quels sont les usages, comment le commerce et le stationnement fonctionnent. Comme vous le savez, il y a eu une première saison du budget participatif, avec un projet visant à piétonner le barreau nord de la place.

Nous avons alors souhaité le regrouper avec le projet d'aménagement global pour plus de cohérence. Des réunions, des arpentages, des ateliers et des rencontres sur place ont été organisés. Nous avons rencontré les riverains de la place, les usagers, les commerçants. Nous avons tenté de faire converger un maximum de propositions pour faire un projet qui réponde aux ambitions recueillies.

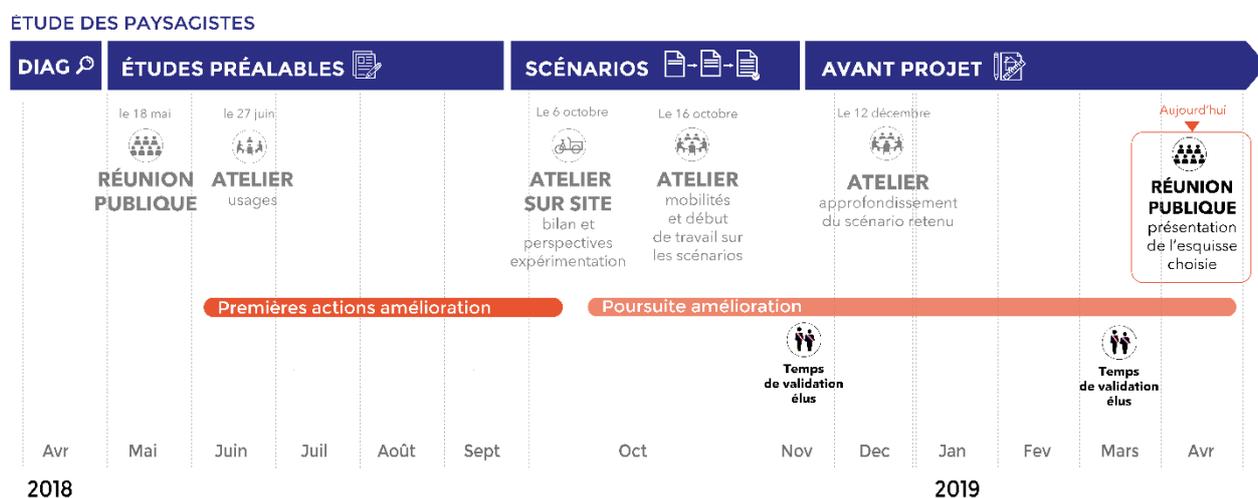
Nous avons intégré ce projet lors du vote du budget sur l'année 2019, les travaux pourront donc débuter dès cette année.

Nous sommes partis de plusieurs enjeux issus de la concertation :

- Tout d'abord, la place manque de végétation. Le projet propose d'augmenter de + 150% les espaces plantés.
- Ensuite, cette place subit un fort impact de la voiture, en termes de circulation et de stationnement. Ce transit automobile est un vecteur de désagrément bien, qu'il doive être pris en compte dans les usages, notamment pour les commerces. Nous avons fait le choix de réduire la place de la voiture pour laisser plus de place aux piétons.
- La question des aires de jeux pour les enfants est aussi une priorité pour les habitants. Notre objectif est d'étendre la surface de jeux pour les petits et de créer des jeux pour les ados.
- Enfin l'agora est ressortie comme une composante à maintenir obligatoirement.

De plus, la municipalité souhaite que les aménagements puissent accompagner la mise en œuvre du futur Plan Vélo, en garantissant une cohabitation de manière sécurisée.

Retour sur la démarche de concertation



La démarche de concertation a été lancée il y a 1 an, lors de la réunion publique du 18 mai 2018. Plusieurs temps de concertation ont accompagné l'élaboration du projet. L'objectif de co-conception s'est concrétisée par des allers-retours constants entre les temps d'échanges avec les habitants et le travail des paysagistes. Les échanges sont venus nourrir le projet à chaque étape de son élaboration : diagnostic, études préalables, scénarios, et avant-projet.

La diversité des formats d'échange mis en place avait pour objectif de toucher un public le plus large possible :

- > Deux réunions publiques en présence des élus
- > Deux ateliers sur site pour rencontrer la diversité des usagers de la place, notamment les personnes qui ne se déplacent pas en ateliers
- > Deux ateliers en salle pour échanger et confronter les points de vue
- > Un atelier spécifique en direction d'un public jeune / adolescent

Trois enjeux majeurs sont ressortis de la concertation et ont alimenté le projet :

- L'ouverture du square : comment trouver un équilibre entre ouverture et intimité ?
- La répartition des usages : quel équilibre entre les usages polyvalents ?
- La végétalisation : comment renforcer la place du végétal sur la place ?

Présentation du projet d'aménagement, Jean-Marc Gaulier agence Urbicus

> Présentation du plan masse : les grands équilibres d'ensemble



Création de deux zones piétonnes :

- Rue de la place de la République et rue Barbès
- Accès techniques pompiers et livraison maintenus sur les deux façades
- Accès aux garages conservés

Etendre les espaces de vie jusqu'aux façades de la rue Barbès

- Garder la possibilité de créer des RDC commerciaux

Stationnement optimisé à 50 places

- 20 places rue Robespierre
- 24+6 rue Raspail

Rue Robespierre et Raspail traitées en zone 30

- Prolongement de la bande cyclable rue Raspail
- Relocalisation de la station Vélib au sud de la place

La pression de l'automobile est très importante aujourd'hui autour de cette place, le square ne représente que 35 % de la totalité de l'espace. Le projet propose de renverser ce rapport en réduisant l'emprise spatiale de la voiture de 40% à 17%. La piétonnisation des rues de la Place de la République

et Barbès permet d'augmenter l'emprise des espaces dédiés aux piétons et d'étendre le square hors de ses limites, sur les espaces gagnés à la voiture.

Les rues piétonnes seront dédiées aux mobilités douces à la détente et aux terrasses, tout en permettant un accès ponctuel aux circulations (riverains, livraisons...). Sur les rues Robespierre et Raspail, les places de stationnement seront optimisées en bataille et la circulation pacifiée avec l'implantation de plateaux traversants et de chicanes.

Du point de vue des mobilités douces, le projet permettra une meilleure accessibilité de la place en créant des porosités avec le square et en facilitant sa traversée. L'arrêt de bus 318 au sud de la place sera conservé et l'abris en sens descendant le long de la façade Rêv sera réinstallé. Enfin la place sera intégrée au plan vélo de la Ville : la bande cyclable en sens inverse rue Raspail sera prolongée jusqu'à la rue Robespierre pour faciliter les itinéraires cycles Est / Ouest et le nombre de stationnement vélo va également être augmenté.

> *Les limites*

Les limites du square avec les rues piétonnisées et les rues circulées seront traitées différemment :

Limites avec les rues piétonnes



Les limites avec les rues de la place de la République et de la rue Barbès proposeront une limite basse avec une bordure en béton permettant de s'asseoir. Ce principe permettra de laisser une visibilité avec les rues piétonnes tout en identifiant une délimitation de l'espace du square. De plus des espaces d'agrément avec installation de mobilier seront proposés dans les zones piétonnes.

Limites avec les rues circulées



Les limites avec les rues Raspail et Rosbespierre marqueront une limite plus nette avec les espaces circulés, en caractérisant les accès au square pour distinguer les usages de la rue des usages du square.

> Les usages de la place

L'intérieur du square sera organisé autour de trois cercles dédiés aux différents âges : l'aire de jeux pour les petits, l'aire de jeux pour les plus grands, et l'agora pour les adultes. Le principe du cercle correspond avec l'idée de se réunir, se regarder et se voir.

- Les aires de jeux : une aire de jeux de 500 m² pour les plus petits (0 à 6 ans) recouverte de sol souple entourée par une aire de 870 m² pour les plus grands (de 6 à 16 ans). Elles seront situées à la convergence des deux rues piétonnes, éloignées des axes circulés.
- L'agora : une agora de 145 m² sera située à la croisée des différents espaces du square et perceptible depuis toutes les entrées du square. Elle prendra la forme d'une scène en bois, adossée à un grand platane, où l'on pourra s'asseoir ou s'étendre. Elle sera entourée par des gradins appuyés sur de la végétation.
- Les espaces de convivialité : Les espaces de rencontre et de repos ainsi que le terrain de pétanque, les tables de ping-pong et la compostière sont localisés dans la moitié sud et ouest de la place, mis à distance des espaces circulés avec des limites végétalisées.
- Le marché : il est déplacé à l'articulation du barreau nord piétonnisé et de la rue Robespierre pour une meilleure visibilité des stands, une déambulation commerciale favorable et le maintien de la capacité de stationnement autour de la place.



Localisation des usages dans le square

> La végétalisation de la place

La dimension végétale de la place passe notamment par la présence des arbres. L'objectif est d'en conserver le plus possible mais 5 d'entre eux seront coupés pour des raisons phytosanitaires et des défauts mécaniques. En revanche, 18 nouveaux sujets seront plantés afin de diversifier la palette végétale et d'étendre les espaces végétalisés en dehors du square.

Les massifs plantés auront des hauteurs différentes en fonction de leur localisation : massifs plus hauts en limites de voies circulées et massifs bas en limites des zones piétonnes.

Le déroulement des travaux, Amandine Vermersch Ville de Montreuil

Les travaux se dérouleront en deux étapes. La première phase se déroulera de septembre 2019 à début 2020.



- Circulation conservée rue Barbès
- 60 places de stationnement en usage courant (excepté les jours de marché)
- 2 aires de jeux petite enfance (temporairement pour ne pas avoir de période dans aire de jeux)
- Déplacement de la compostière au sud (à caler avec le sens de l'Humus)
- Maintien du terrain de pétanque à son emplacement actuel (réinstallé en mai)
- Réalisation d'une partie du projet d'éclairage
- Déplacement temporaire de 3 stands du marché vers le sud

Concernant 2020, a priori à la fin du premier semestre, on reviendra vers vous pour vous présenter la 2^{ème} phase.

Questions-réponses

Pour faciliter la lecture, les remarques des participants sont regroupées par thèmes et indiquées en italique.

Prise en compte des différents publics : enfants, jeunes, PMR....

- « Je trouve que le projet fonctionne bien. Avec l'expérimentation, de nouvelles pratiques sont apparues et il a fallu du temps pour qu'elles se mettent en place. Il faut une place pour les ados. Peut-être qu'ils ont besoin d'un espace plus intimiste, avec du mobilier ? »

- « Est-ce qu'il y aura des barres parallèles pour les jeunes comme ils le demandaient ? »

Jean Marc Gaulier : Oui, il y aura des barres dans l'aire de jeu pour les grands. Sur le mobilier, on est dans le cadre d'une consultation marché public donc réglementairement l'espace de concertation est plus restreint. Nous avons échangé avec l'élue de quartier sur de potentielles tables pour jouer aux échecs ... on regardera quel type de mobilier est possible en fonction de ce qui existe.

- « Quels seront les revêtements au sol ? »

Jean Marc Gaulier : Ce sera un sol souple au niveau des jeux pour les petits puis un béton lisse sur les aires de jeux pour les grands. Les allées seront stabilisées (sols granuleux) mais cela dépendra des services car ce n'est pas facile à entretenir.

- « Merci pour ce projet très intéressant. Quels accès sont prévus pour les personnes à mobilité réduite ? Le portillon par exemple peut être compliqué »

Amandine Vermersch : Un atelier spécifique avec les personnes à mobilités réduites va être organisé prochainement afin de préciser certains sujets avec eux.

- « Je trouve que les plus jeunes enfants sont perdants. L'aire de jeux est à peine plus grande alors qu'ils faisaient déjà la queue pour jouer. Ils pouvaient gratter la terre, aller dans les arbres. Là, ils vont se mettre dans la terre avec les chiens et les vélos. Le fait d'ouvrir fait qu'on n'est plus dans un jardin, je ne vois pas ce que l'on y gagne ? On perd l'intimité. Ce qui est bien c'est pour les plus grands, je serai contente dans 5 ans ! »

Gaylord Le Chequer : On a une vraie augmentation des jeux pour petits. On a ouvert la boîte de Pandore lors de la concertation mais les limites du square existent, bien qu'on élargisse beaucoup. Il a fallu intégrer toutes les demandes : celles des ados, des enfants, l'agora ... On essaie avec ce projet de corriger des erreurs de la ville que l'on a construite il y a quelques décennies en oubliant les espaces verts. De plus dans le projet du Bas Montreuil, de nouveaux espaces verts sont prévus : rue de Paris, sur l'îlot Volpellier et rue Cuvier.

Place de la végétation

- « Pourquoi est-ce qu'on ne fait pas les plantations basses dans des petits bacs pour qu'elles ne soient pas piétinées ? »

Jean Marc Gaulier : Tous les massifs plantés sont surélevés à hauteur des bancs ; voire un peu plus haut. Il faut en effet éviter que tout le monde marche dessus. Au moment de la livraison une protection supplémentaire pourra être ajoutée pour laisser la végétation pousser pendant un an.

- « *En fait il n'y aura plus du tout d'espace végétal pour les enfants, pour s'asseoir dans l'herbe ?* »

- « *Je suis d'accord avec la conservation du gazon. Le square est trop urbanisé.* »

Gaylord Le Chequer : Du point de la végétalisation, on passe d'un existant végétal de 492m² à 1230m². Il ne faut pas oublier la réduction de la place de la voiture : la place ne sera plus engorgée ! De plus, on connaît tous l'état des sols. Il reste de la végétation décorative mais, aujourd'hui, la terre tassée n'a plus l'usage bucolique que l'on recherchait. Nous nous sommes posés la question de la pelouse mais nous partons du principe que refaire une tentative de pelouse compte-tenu de la saturation de l'espace et de l'ombre est compliqué. Plusieurs tentatives ont été un échec. Ceci dit, si c'est un sujet pour les habitants, on peut faire un test sur un espace à proximité de l'agora, où l'on pourrait s'asseoir pour pique-niquer.

- « *Ça coûte combien une bonne pelouse ? Regardez ça marche sur le square de la mairie de Montreuil non ?* »

Tania Assouline : La place de la Mairie est beaucoup plus ensoleillée que la place de la République. Si on additionne la sur-occupation plus l'ombre, la pelouse sera très rapidement abîmée. On peut retenter en modifiant l'usage et voir. Dans Montreuil, pour faire un vrai pique-nique il y a des parcs plus adaptés. Pour des petits pique-niques après l'école ou le samedi, les espaces créés suffiront.

Jean Marc Gaulier : On aura également une augmentation des espaces piétons. On pourra courir dans tous les sens. Les espaces verts sont clos mais les espaces piétonniers sont en augmentation.

Gestion et entretien

- « *Les pratiques de consommation notamment le midi posent problème. On a des montagnes de mégots et d'emballages. Tous les matins, je discute avec le jardinier et c'est un vrai casse-tête. Il y a un problème avec les chiens également.* »

- « *Il y a un problème avec les poubelles actuellement, pour la circulation au niveau du point d'entrée du square.* »

- « *Comment fonctionneront les bornes de déchets enterrées ?* »

Gaylord Le Chequer : On l'a vu avec les manges-debout, les espaces de pique-nique favorisent les déchets. Des équipes de renfort pour l'entretien sont déployées sur tout l'axe de la rue de Paris et en redéploiement sur les axes adjacents.

Jean Marc Gaulier : On vous présente là un avant-projet. La gestion des déchets est un sujet très important, encore en cours d'affinage. Nous travaillons notamment sur la localisation des poubelles.

Amandine Vermersch : Les bornes enterrées seront pour le verre et le tri (jaune). Les ordures ménagères restent en bac individuel.

- « Comment ne pas générer de déchets ? On a un problème avec la vente à emporter. Est-ce qu'il n'y aurait pas quelque chose à voir avec les commerçants pour moins en générer ? »

Amandine Vermersch : On rentre dans une phase plus détaillée. Demain on souhaiterait fonctionner avec des bornes escamotables. Il faut qu'on réfléchisse aux endroits où localiser les poubelles des commerçants sans gêner le cheminement piéton.

- « Et pourquoi pas mettre des panneaux « respectez les gens du quartier » ? Car ceux qui mangent le midi ne sont pas du quartier ».

Gaylord Le Chequer : C'est un débat très large que celui de l'éducation à la réduction des déchets. Montreuil est sensibilisé, car la Ville vient de s'inscrire dans le dispositif Zero Waste qui vise à se décliner auprès de tous les acteurs avec lesquels on travaille.

Circulation et stationnement

« Nous sommes les Nouveaux Robinsons, vous avez parlé de zone 30 ? Ce sera à quel niveau ? Rue Robespierre les voitures roulent trop vite, on voulait mettre un dos d'âne. Les commerçants ont été questionnés, mais leur avis n'a pas été pris en compte sur les problématiques de circulation et de stationnement ».

Gaylord Le Chequer : La zone 30 existe déjà autour de la place. On a juste mis des panneaux limitation à 30, mais cela n'a pas changé le profil des voies et le comportement des automobilistes. Un projet de plateau surélevé et élargissement des trottoirs est en cours afin de créer une chicane qui coupe la course de l'automobiliste quand il arrive de loin. Le plateau surélevé au Sud aura un effet en termes de gabarit de la voie : quand on est automobiliste on va sentir le fait qu'on arrive sur une place quand on arrive du Sud.

Amandine Vermersch : En supprimant le côté giratoire de la place, on a diminué les émissions de gaz à effet de serre de 62 à 65% : cela apporte de la qualité de vie. On l'a prouvé par du comptage comme demandé par les Nouveaux Robinsons. On obtient plus de confort et moins de pollution tout en conservant du stationnement. Lorsqu'on a fait passer des questionnaires auprès de vos clients, une seule personne venait en voiture aux Robinsons. On compte sur vous pour continuer à poser des questions à vos clients sur leur mode de déplacement.

- « La suppression des grilles c'est aussi permettre aux vélos et aux scooters de traverser la place. »

Gaylord Le Chequer : Le vrai sujet est de sécuriser le square pour éviter la traversée des vélos et des scooters. On y réfléchit.

- « Y aura-t-il un plafonnement du temps de stationnement et quelles seront les possibilités de report de stationnement ? »

Gaylord Le Chequer : Deux opérations sont en cours sur des parkings alentours, notamment sur l'OPHM. Cependant, pour le rendre public cela nécessite des normes de sécurité que l'OPHM ne peut assumer car les coûts sont trop élevés. On travaille avec une société pour le mettre aux normes. On travaille également avec des applications du type Zen Park qui répertorie toutes les places disponibles dans le privé pour avoir des places à moindres coûts. Mais la ville ne peut pas faire la promotion de ces applications privées. Les études montrent que tout autour du projet il y a des parkings en ouvrage

qui peuvent répondre à ces besoins. Le test sur la rue Barbès a prouvé qu'il n'y a pas vraiment de sur-stationnement à cet endroit, mais plutôt du stationnement ventouse. Grâce au phasage on va voir comment les choses se régulent. Aujourd'hui la zone est déjà classée zone rouge, limitée à 2H, pour la régulation du stationnement. Nous pourrions approfondir cette question avec Olivier Stern, élu en charge du stationnement.

Marché

- « *Le marché reste côté rue Robespierre, est ce qu'il a été envisagé de le mettre rue Barbès ?* »

Gaylord Le Chequer : Sur l'implantation du marché : on a présenté deux hypothèses aux commerçants du marché. On voulait conserver le plus possible le stationnement en jour de marché. Le choix du « L » a été fait par les commerçants car ils seront plus visibles depuis la route et à proximité de la boulangerie et des commerces. La rue Barbès offre quant à elle une visibilité trop restreinte.

La compostière

- « *Je fais partis de la compostière, on a assisté à pratiquement toute les réunions sur la compostière. La Mairie adore cette compostière mais personne ne nous donne rien. Avant, une personne des espaces verts nous apportait du broyat depuis le parc Montreau. Maintenant elle n'est plus disponible. On n'a plus de solution pour en récupérer. Au quotidien, on n'a rien de la part de la mairie pour la faire vivre.*

L'Association Quatorze a bloqué une partie du budget de l'expérimentation car a vu que la compostière était importante. Sauf que la mairie a expliqué à l'Association Quatorze qu'il y avait un problème de sécurisation. Résultat elle a été en obligation de faire des travaux donc elle n'a plus eu de financement pour nous aider à construire la compostière. »

Gaylord Le Chequer : Je n'avais pas le détail de ces problèmes de la compostière. Il me semble que lors les échanges sur le budget alloué au collectif Quatorze pour l'expérimentation, un reliquat de 2000€ avait effectivement été fléché pour la construction d'une nouvelle compostière, mais il a fallu réaliser des travaux sur les mange-debout qui n'étaient pas sécurisés pour les enfants. L'Association Quatorze a dû régler ce problème. Je suis étonné compte-tenu des masses de végétaux qu'il n'y ait pas de matière pour votre compostière. Amandine reviendra vers le Sens de l'Humus car nous n'avons aucune raison de gêner votre activité et nous avons la volonté d'être facilitateur sur la suite de vos activités. L'emplacement de la future compostière a justement été concerté avec vous pour que ce ne soit pas un espace relégué.

Gestion des travaux

- « *Nous avons des travaux d'adduction de l'eau à réaliser sur le trottoir de la rue de la République : quand serait-ce possible ?* »

Amandine Vermersch : Sur la question de l'articulation entre les travaux d'adduction de l'eau : on est en train de caler le calendrier et dès que l'on saura on contactera les riverains.

- « *Pourquoi maintenir la circulation dans la rue Barbès jusqu'à la fin des travaux. Est-ce pour faciliter travaux ?* »

- « *La moitié de la rue Barbès suffirait pour le garage et pour les travaux. C'est important de le faire pour moi, de couper la circulation car dès que le barreau nord a été piétonnisé ; ça a été le jour et la nuit. On a déjà attendu des années et des années, maintenant on a un projet qui nous fait saliver* »

Gaylord Le Chequer : On est contraint de faire le chantier en 2 phases. On ne veut pas laisser une partie non aménagée, avec des trottoirs mal faits et un espace dégradé. Cela pourrait engendrer des problèmes de squat. Il vaut mieux assumer le phasage mais envoyer un autre signal en plus du sens interdit « sauf riverains » en cassant l'aspect linéaire de la voie. Le sens interdit n'est pas totalement respecté car l'automobiliste ne voit pas le signal à temps. Dans le projet, on casse l'aspect rectiligne de la rue pour envoyer le signal que ce n'est plus la place de l'automobiliste. La fin de la première phase arrive rapidement, dans les quelques mois après la 2^{ème} phase et la rue sera alors fermée. Ceci étant, de temps en temps, le barreau est pourra être piétonnisé en première phase lors d'événements.

- « *Que va devenir cette friche rue Barbès, qu'en est-il du projet ?* »

Gaylord Le Chequer : Nous avons un projet qui amène à la disparition de cet espace peu qualitatif et la restitution de la parcelle. Une partie est la propriété de la Ville et sur l'autre partie il y a des discussions avec un opérateur privé pour une opération immobilière qui sera encadrée par le PLU révisé. Le pouvoir de la ville est d'encadrer l'opération pour ne pas que ça casse ce que l'on est en train de faire.

- « *Combien coute de projet ?* »

Amandine Vermersch : Le projet évalué à 2M€ avec une dépense cette année de 600 000€. Et le reste l'an prochain.